

TIR à L'ARC



Les Lignes directrices sur la sécurité en éducation physique de l'Ontario pour Tir à l'arc – Secondaire - Interscholaire

<http://safety.ophea.net/fr/safety-plan/163/1354>

Suveillance - Compétences de l'entraîneur (à partir du 1er septembre, 2016) :

L'entraîneur en chef doit démontrer à la direction de l'école une connaissance des installations, des habiletés et des stratégies d'enseignement.

Au moins l'un des entraîneurs de tir à l'arc doit posséder **l'une des** compétences suivantes :

- **Entraîneur de compétition du PNCE - Compétition – Entraîneur Introduction à la compétition**
- Ancienne certification de niveau 1 ou 2 en tir à l'arc du PNCE
- Certification de personne-ressource en tir à l'arc du PNCE
- Avoir participé, au cours des trois dernières années, à un cours pratique ou à un atelier offert par un instructeur compétent en la matière (p. ex. enseignement progressif des habiletés appropriées), durant lequel le thème de la sécurité a été abordé, tel qu'indiqué dans les Lignes directrices sur la sécurité en éducation physique de l'Ontario.
- Avoir été entraîneur de tir à l'arc au cours des 3 dernières années avec les connaissances appropriées du sport en question (p. ex. enseignement progressif des habiletés) et des pratiques sécuritaires actuelles décrites dans les Lignes directrices sur la sécurité en éducation physique de l'Ontario.

Comment accéder aux cours du PNCE pour le tir à l'arc :

**Entraîneur de compétition du PNCE - Compétition
– Entraîneur Introduction à la compétition**

Inscrivez-vous ici :

<http://www.archerycanada.ca/fr/entrainement>

Coût : varie selon divers facteurs

Point de contact : Bruce Savage - vpadmin@oaa-archery.on.ca

Conçu pour les entraîneurs et les entraîneuses qui souhaitent travailler avec des athlètes de tous âges voulant progresser au niveau compétition, cet atelier aborde les bases de la formation en entraînement ainsi que des enjeux liés à l'équipement et à l'entraînement. Les participants et les participantes apprendront à planifier une séance d'entraînement, à analyser la performance, à préparer leurs athlètes en vue des compétitions, à élaborer des plans de séances d'entraînement et à promouvoir le développement de l'athlète.

Possibilités de financement

- Des subventions sont disponibles pour couvrir une partie des coûts des cours du PNCE par le programme Quest for Gold Coach Bursary. <https://www.coachesontario.ca/q4g/bursary-program/> ou q4g@coachesontario.ca (en anglais)
- Organisez votre propre cours - demander des subventions du Programme de financement des entraîneurs communautaires du Groupe Investors pour couvrir le coût d'un atelier du PNCE dans votre école ou un conseil. <http://www.coach.ca/investors-group-community-coaching-conferences-s12763&language=fr>

Liens utiles :

Vous avez besoin plus d'informations? Envoyez un courriel à guidelines@coachesontario.ca (en anglais) pour vous aider à naviguer à travers les qualifications d'entraîneur du PNCE, ainsi que pour trouver des moyens supplémentaires pour répondre aux qualifications d'entraîneur (p. ex. dirigez-vous à l'option d'évaluation, etc.).

- Ontario Association of Archers <https://www.oaa-archery.on.ca/athlete-development/coaching> (en anglais)
- Tir à l'arc Canada <http://www.archerycanada.ca/fr/entrainement>
- Coaches Association of Ontario <https://www.coachesontario.ca/> (en anglais)
- OFSAA <http://www.ofsaa.on.ca/> (en anglais)
- L'Association canadienne des entraîneurs <http://coach.ca/?language=fr>
- Lignes directrices sur la sécurité en éducation physique de l'Ontario <http://safety.ophea.net/fr>

